



# Verser des primes c'est une chose, Augmenter le salaire de base en est une autre !

Le 2 février 2016

La santé financière du groupe PSA est excellente et ce sont les salariés qui en ont payé le prix :

## **Politique forcenée de suppressions d'emplois :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la direction a supprimé près de 17 000 emplois en France pour une production inchangée de 1 million de véhicules par an !

## **Blocage des salaires et chute du pouvoir d'achat :**

Calcul du manque à gagner lié aux 3 dernières années de gel des salaires, sur la base de la dernière Augmentation Générale de mars 2012, soit (seulement) 33€ net :

<b>2013 : 0% donc 33 € en moins par mois</b>	<b>2014 : 0% d'AG</b>	<b>2015 : 0% d'AG</b>
33x13 mois = - 429€	(33+33) x13 mois = - 858	(33+33+33) x 13 mois = -1287€

**Cela représente une perte totale de 2574 €, la CGT demande le versement de cette somme en 2016.**

## **Conséquence directe :**

**La direction s'apprête à annoncer des bénéfiques records pour 2015 : 1 voir 2 milliards ?**

**La direction va chercher à nous faire accepter des augmentations de salaire dérisoires en contrepartie de primes d'intéressement/participation plus importantes que d'habitude.**

**Elle a tout à y gagner, nous avons beaucoup à y perdre :**

**Les primes ne sont pas du salaire et ne sont pas durables.**

**Cela ne rentre pas dans le calcul de la prime d'ancienneté et de la retraite.**

Lors de la 1<sup>ère</sup> réunion salaire, voici ce que la CGT a revendiqué :

## **Augmentation du salaire de base :**

- L'arrêt immédiat du gel des salaires : augmentation générale des salaires de 300 € pour tous.
- Un rattrapage salarial global équivalent à l'ensemble de la perte subie sur les trois dernières années.
- Un salaire minimum d'embauche de 1 700 €.

## **La levée immédiate de toutes les mesures de baisse salariale du NCS :**

- Le retour de la Prime Evolution Garantie (PEG) pour les salariés de plus de 20 ans d'ancienneté.
- Abolition du système des compteurs et l'abandon du principe de modulation.
- Retour du paiement à 45% des heures supplémentaires au lieu de 25 %.
- Retour au barème de l'ACCAC d'avant le NCS.
- Que les avantages liés à l'ancienneté soient pris en compte pour les congés parentaux d'éducation.
- Le paiement des heures supplémentaires pour les salariés qui le souhaitent.
- La subrogation des indemnités de la Sécurité Sociale sur tous les sites du Groupe.

## **Attention : la mutuelle, ce n'est pas du salaire !**

Pour la direction, tous les moyens sont bons pour faire croire que nos salaires augmentent !

Dernière tentative en date avec la mutuelle. La direction a dû se conformer à la Loi et augmenter sa participation à 50 % ce qui automatiquement diminue très légèrement nos cotisations.

Mais notre salaire de base n'a pas augmenté d'un centime ! Cela n'empêche pas la direction de tenter de nous faire croire que nos salaires auraient augmenté de 0,3%. Du vrai baratin de patron !

# Goodyear : Prison inacceptable !

8 travailleurs et militants ont été condamnés à 9 mois de prison ferme pour s'être opposés aux 1.300 licenciements injustifiés.

Ce qu'on leur reproche, c'est d'avoir fait passer à deux cadres de Goodyear 24 heures à l'usine...

Leur vie est vraiment trop dure !

Ces condamnations sont choquantes pour beaucoup et elles sont inadmissibles.

Il n'y a eu aucune violence.

D'ailleurs, ces deux cadres ont retiré leur plainte mais c'est le gouvernement qui a poursuivi ces travailleurs.

**Ce harcèlement démontre la volonté du gouvernement de s'attaquer aux militants et aux salariés qui relèvent la tête. Le gouvernement s'attaque au monde du travail, il veut faire des exemples pour nous faire accepter l'inacceptable. Ça ne marchera pas !**

## MOBILISATION

Le 4 février, la CGT au niveau national appelle à une mobilisation des militants et de tous les travailleurs pour exiger **la relaxe de nos camarades**.

Les patrons qui licencient et mettent dans la misère des milliers de familles sont bien plus violents que la réaction des ouvriers de Goodyear.

**Mais, ces patrons ne sont jamais condamnés !**

**Nous ne laisserons pas faire cela sans réagir.**



**La CGT appelle à participer au rassemblement  
jeudi 4 février 2016 à 11h place de la Nation**

Départ de l'usine à 9h45 parking des bus B3

**Aucun travailleur ne doit risquer la prison  
pour avoir défendu son emploi.**